



SCBSM

SCBSM : Assemblée générale 2020

Modalités de participation

Les actionnaires de SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, sont informés que l'Assemblée générale mixte se tiendra le 16 décembre 2020 à 10h.

Conformément aux mesures gouvernementales prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration a décidé que cette assemblée se tiendrait exceptionnellement à « huis clos », hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

La Société invite ses actionnaires à voter par correspondance ou à donner procuration au président de l'assemblée. A cet effet, il convient d'utiliser le formulaire dédié disponible sur le site Internet de la société, en privilégiant l'envoi électronique à : assemblees.generales@sgss.socgen.com.

Par ailleurs, les actionnaires auront la possibilité de suivre l'Assemblée par audioconférence. Les actionnaires souhaitant se connecter devront en faire la demande par email à l'adresse suivante scbsm@actus.fr en fournissant une attestation d'inscription en compte datée au plus tard du 14 décembre 2020 ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité et le numéro de téléphone utilisé pour la connexion. Les détails de connexion seront transmis par retour d'email après validation de l'inscription.

